nccr on the move

National Center of Competence in Research –
The Migration-Mobility Nexus

nccr-onthemove.ch

Jonathan Zufferey

Trajectoires migratoires des étranger·ère·s en Suisse : une perpétuelle mobilité ?

en bref #8, janvier 2018

FNSNF
Fonds national suisse
de la recherche scientifique

Les Pôles de recherche nationaux (PRN) sont
un instrument d'encouragement du Fonds national suisse

Messages aux décideuses et décideurs

Le nombre d'étranger·ère·s ayant migré en Suisse et s'y étant installé·e·s durablement a augmenté ces dernières années. Toutefois, ce type de trajectoire reste minoritaire : la plupart des migrant·e·s quitte le pays après quelques années.

—

Les trajectoires d'hypermobilité sont rares en Suisse et se développent essentiellement dans des cadres migratoires où un retour est imposé et la remigration autorisée, comme l'étaient les régimes de migration saisonnière avant l'ALCP.

—

Les trajectoires des migrant·e·s arrivé·e·s récemment se caractérisent toujours plus par une mobilité résidentielle à l'intérieur de la Suisse.

Ce que nous entendons par…

… population résidente permanente
la population résidente permanente comprend toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et toutes les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de résidence d'une durée minimale de 12 mois ou totalisant 12 mois de résidence en Suisse.

… migration interne
la migration interne est définie ici comme un changement de résidence au niveau des 106 bassins d'emploi définis en Suisse par l'OFS.

Selon l'Office fédéral de la statistique, 245 000 personnes étrangères sont entrées en Suisse en 2015. Des analyses longitudinales originales, proposant un suivi des trajectoires de mobilité, révèlent que bon nombre des migrant·e·s qui arrivent en Suisse n'y restent pas mais quittent rapidement le territoire. Quelles sont les trajectoires migratoires de ces personnes ? Comment se sont-elles déplacées en Suisse ou internationalement ? Et comment ces trajectoires ont-elles évolué ces dernières années ?

Pendant longtemps, la migration a été considérée comme un phénomène unique et définitif : on pensait que les migrant·e·s fraîchement arrivé·e·s en Suisse s'y installeraient définitivement et ne se déplaceraient plus. C'est dans cette optique que l'administration fédérale développe, dès la première partie du 20ème siècle, des politiques visant à limiter le nombre d'étranger·ère·s. La crainte d'une « surpopulation étrangère » est déjà évoquée par le Conseil Fédéral dans un message à l'Assemblée fédérale en juin 1924, énonçant qu'il « n'y aura […] rien à objecter à l'afflux des étrangers, mais à condition seulement que ceux-ci ne songent pas à s'établir » (in Piguet 2013).

La migration de travailleuses et de travailleurs saisonniers – soutenue par les autorités – se développe ainsi au sortir de la Seconde Guerre mondiale pour permettre à la fois de pallier le manque de main-d'œuvre et d'éviter l'installation définitive de cette force de travail. Or considérer la migration comme un phénomène définitif est une erreur, il existe une grande diversité dans les trajectoires des migrant·e·s. Décryptage.

Une croissance récente des arrivées, mais aussi des départs et du solde migratoire

La Suisse est une terre d'immigration, aujourd'hui près de 29 % de la population est née à l'étranger. Officiellement, il existe une distinction entre la population qui réside à long terme et celle qui ne fait que passer. Les données produites par l'Office fédéral de la statistique (OFS) renseignent le plus souvent sur les personnes autorisées à résider en Suisse pour une période de douze mois au minimum (il s'agit de la population résidente permanente, voir définition). La terminologie utilisée, mettant l'accent sur la permanence du séjour, pose ainsi explicitement une hypothèse sur la durabilité de l'installation en Suisse.

En étudiant l'évolution des flux migratoires, on constate une croissance importante des arrivées tant parmi la population résidente permanente que non permanente. En ne prenant en compte que la première, elle est de 125 % au cours des quelque quinze dernières années (de 70 000 personnes en 1998 à 160 000 en 2015). En considérant toutes les entrées (aussi celles de la population non permanente), la croissance est plus modeste (75 %) mais les flux plus conséquents : passage de 140 000 à 245 000 entrées entre 1998 et 2015.

Toutefois, en ne s'intéressant qu'aux entrées, on omet une réalité importante, celle du nombre de retours. Au début des années 2000, le nombre de départs parmi la population résidente permanente étrangère tourne annuellement autour de 60 000, mais augmente par la suite pour atteindre 86 000 en 2015. Ainsi, la Suisse traverse une période caractérisée par une augmentation des arrivées, des départs mais aussi du solde migratoire, c'est-à-dire de la population étrangère qui reste sur le territoire.

—

« Considérer la migration comme un phénomène définitif est une erreur : il existe une grande diversité dans les trajectoires des migrant·e·s ».

—

Derrière les chiffres des arrivées et départs se cache une réalité bien plus complexe

La population résidente permanente est ainsi plus mobile que son nom le laisse présager. De même, il arrive à la population non permanente de s'installer durablement. Quels sont les liens entre les entrées, les logiques d'installation en Suisse et la mobilité subséquente ? À partir des statistiques officielles, il est

délicat de répondre à cette question en raison de la nature transversale de la production de données : les chiffres publiés renvoient en effet uniquement à la réalité d'un moment et ne permettent pas de suivre toute la trajectoire d'un même individu.

Cependant, l'étude des trajectoires migratoires est depuis peu possible grâce à la présence d'un identifiant individuel dans les registres de population qui permet le suivi des mouvements internationaux et nationaux de la population. Nous avons ainsi décortiqué les trajectoires des étrangères et étrangers en Suisse durant 5 ans, en prenant l'exemple de l'ensemble des migrant·e·s arrivé·e·s en Suisse pour la première fois en 1998, 2003 ou 2008, soit quelque 317 000 individus. Nos analyses incluent les personnes au bénéfice d'un permis saisonnier (permis A), d'une autorisation de courte durée (permis L, jusqu'à douze mois), d'une autorisation de séjour (permis B, douze mois renouvelable annuellement) ou d'une autorisation d'établissement (permis C, après cinq ou dix ans de séjour). Elles excluent en revanche celles détentrices d'un permis F ou N (en processus d'asile).

Des migrant·e·s très mobiles

Le premier constat est que la migration est un phénomène éphémère et récurrent. Après 5 ans, plus de la moitié des migrant·e·s a quitté le territoire helvétique. Ils et elles sont 42 % à être reparti·e·s après un séjour unique, le plus souvent de courte durée : deux tiers sont restés moins d'une année, et 80 % moins de 2 ans. Ces parcours peuvent généralement être mis en lien avec une expérience professionnelle ou de formation ; ils touchent ainsi des étudiant·e·s, des stagiaires ou des professionnel·le·s venu·e·s acquérir une expérience en Suisse. En outre, 13 % a quitté la Suisse après une trajectoire plus complexe (mobilité interne ou internationale avant le départ).

« La migration est un phénomène éphémère et récurrent : après 5 ans, plus de la moitié des migrant·e·s a quitté le territoire helvétique ».

Mais la mobilité couvre en réalité bon nombre d'autres situations : si l'on prend en compte tous les mouvements internes et internationaux possibles, plus de sept migrant·e·s sur dix ont expérimenté une mobilité dans les cinq années qui suivent leur arrivée. Parmi ces personnes mobiles, 63 % sont reparties, 12 % se sont relocalisées ailleurs en Suisse, alors qu'elles sont 21 % à avoir effectué au moins un aller-retour avec un autre pays et 4 % à avoir été mobiles, à la fois à l'intérieur de la Suisse et internationalement. C'est dire si le phénomène migratoire n'est pas synonyme d'installation définitive mais qu'il doit être compris, pour une majorité, comme un processus de mobilité permanente.

L'installation durable : une réalité minoritaire mais en augmentation

Les parcours caractérisés par une installation durable dans la même région sont minoritaires, mais connaissent une forte croissance : ces trajectoires de stabilité concernent 22 % des migrant·e·s arrivé·e·s en 1998, mais 34 % de celles et ceux arrivé·e·s en 2008. Ainsi, dans un contexte de globalisation des mouvements de population, les flux migratoires augmentent alors que, paradoxalement, la stabilisation des migrants est plus fréquente.

Logiquement, le type de permis octroyé à l'arrivée influence étroitement la possibilité de s'installer à long terme dans une région : 85 % des migrant·e·s qui s'établissent durablement dans leur région d'arrivée étaient en possession d'un permis B ou C à leur entrée en Suisse. Il faut toutefois noter qu'un permis stable ne constitue pas pour autant une garantie d'installation puisque la moitié des personnes ayant reçu un permis de séjour (B) ou d'établissement (C) ne sont pas restées durablement en Suisse.

Migrations circulaires : un modèle du passé

Quand l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) a été signé entre la Suisse et l'Europe en 2002, certain·e·s s'attendaient à une augmentation des formes de migration circulaire, c'est-à-dire à des allers-retours entre la Suisse et le pays d'origine, notamment parmi les personnes hautement qualifiées. Or il n'en a rien été, puisque la mobilité circulaire a quasiment disparu quand le

Graphique 1:
Mobilité internationale
1998 (15 471 individus)

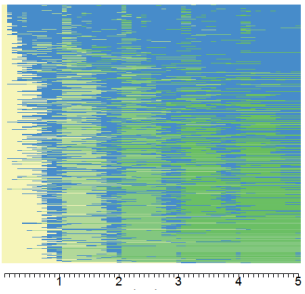

Années

2003 (3 996 individus)

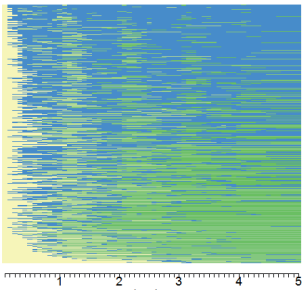

Années

2008 (2 403 individus)

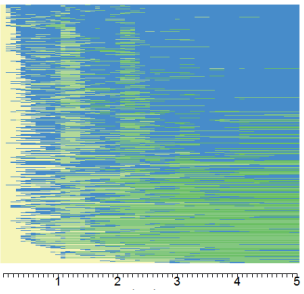

Années

Graphique 2:
Migration(s) interne(s)
(27 331 individus)

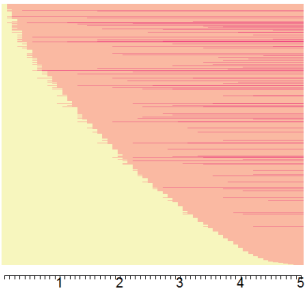

Années

Comment lire ces graphiques ?

Les graphiques représentent les trajectoires migratoires d'une sélection d'individus dès leur arrivée en Suisse et pour chaque mois pendant cinq ans. Les trajectoires de tous les individus arrivés en 1998, 2003 et 2008 sont empilées et illustrent les mouvements migratoires internes et internationaux par des couleurs. Pour distinguer les mouvements multiples, les mouvements internes sont teintés d'un rouge plus foncé à chaque déplacement.

- Installation en Suisse
- Départ de Suisse
- Mouvement interne
- Retour en Suisse

système des travailleuses et travailleurs saisonniers, qui avait institutionnalisé une telle mobilité, a été abandonné, également en 2002. Le graphique 1 illustre ces trajectoires de mobilité et montre le ralentissement des mouvements circulaires réguliers (saisonniers) après 2002 alors que la forte circulation internationale devient anecdotique – passage de 16 000 à 2 000 migrant·e·s circulaires entre les cohortes de 1998 et 2008.

—

« En 2002, la mobilité circulaire a quasiment disparu avec l'abolition du système des travailleuses et travailleurs saisonniers ».

—

Le quasi-abandon des migrations saisonnières après 2002 démontre que ces trajectoires étaient contraintes par une politique migratoire qui obligeait ces travailleuses et travailleurs à quitter la Suisse après 9 mois tout en les autorisant à revenir l'année suivante. La main-d'œuvre venant d'Italie et du Portugal – les principaux pays d'origine des migrant·e·s saisonnier·ère·s – est désormais soumise à un autre régime migratoire. L'ALCP, en attribuant un permis annuel aux migrant·e·s européen·ne·s dès leur entrée, favorise ainsi des installations durables. Dans tous les cas, ce régime leur offre le choix de privilégier une unique expérience (migration suivie d'un retour) ou alors un séjour plus long (installation durable).

La migration interne comme prolongement de la migration internationale

Si les migrant·e·s sont aujourd'hui moins orienté·e·s vers des trajectoires de circulation internationale, d'autres types de mobilité gagnent en revanche en importance : c'est le cas des migrations internes (voir graphique 2). On observe en effet une forte croissance de la relocalisation interne des étranger·ère·s ces dernières années. C'est particulièrement vrai pour les Allemand·e·s qui adoptent de plus en plus un schéma de migrations par étape, avec une première migration vers les grands centres ou les zones frontalières, là où il est plus aisé de trouver un premier emploi et un logement. Par la suite, en fonction des opportunités et de meilleures connaissances de la Suisse, ces migrant·e·s se déplacent localement et se rendent alors dans des régions mieux adaptées à leurs aspirations professionnelles, individuelles ou familiales.

Lectures complémentaires

Piguet, Étienne. 2013. *L'immigration en Suisse : soixante ans d'entrouverture*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Wanner, Philippe, éd. 2012. *La démographie des étrangers en Suisse*. Zurich: Seismo.

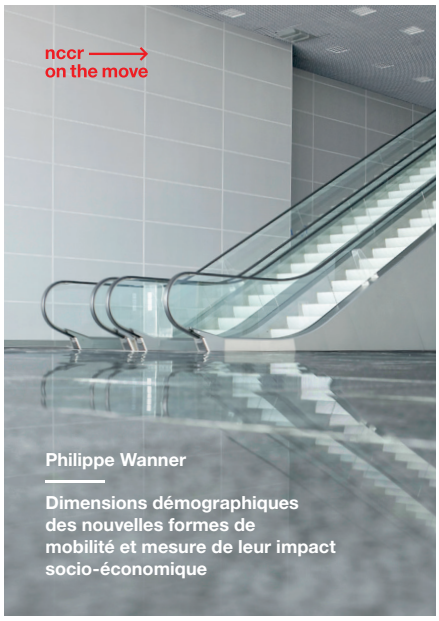

Dimensions démographiques des nouvelles formes de mobilité et mesure de leur impact socio-économique

Projet du « nccr – on the move »
Philippe Wanner, Université de Genève

Ce projet cherche à comprendre et à mesurer l'impact des nouvelles migrations sur la société en analysant trois domaines : le marché du travail, le système d'assurances sociales et la distribution spatiale des habitant·e·s. Fondé sur des approches statistiques, le projet privilégie des analyses longitudinales telles que des approches d'analyse séquentielle des données ou des méthodes prédictives.

Contact pour en bref #8 : Jonathan Zufferey, post-doctorant, Institut de démographie et socio-économie de l'Université de Genève, jonathan.zufferey@unige.ch

Le « nccr – on the move » est un Pôle de recherche national (PRN) consacré aux études de migration et de mobilité. Il a pour but d'améliorer la compréhension des dynamiques contemporaines de la migration. Créé pour élaborer de nouvelles perspectives sur la réalité changeante de la migration et de la mobilité, le « nccr – on the move » rassemble des projets de recherche en sciences sociales, économie et droit. Géré depuis l'Université de Neuchâtel, le réseau inclut dix-neuf équipes de recherche de huit universités suisses, soit à Neuchâtel, Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne et Lucerne, ainsi que l'ETH Zurich.

« en bref » fournit des réponses à des questions actuelles dans le domaine des migrations et de la mobilité – sur la base des résultats de la recherche qui ont été élaborés dans le cadre du « nccr – on the move ». Les auteurs assument la responsabilité de leurs analyses et arguments.

Contact pour la série : Ursula Gugger Suter, responsable communication, ursula.gugger@nccr-onthemove.ch et Joëlle Moret, responsable du transfert de connaissances, joelle.moret@nccr-onthemove.ch.

nccr
on the move

National Center of Competence in Research –
The Migration-Mobility Nexus
nccr-onthemove.ch

Université de Neuchâtel
Rue Abram-Louis-Breguet 2
2000 Neuchâtel, Suisse